



Monsieur Jean Paul HERTEMAN  
Président Directeur Général  
Groupe SAFRAN  
Boulevard du Général Martial Valin  
75015 PARIS

Copies : MM ABRIAL - BERARD

Paris le 26 février 2015

Monsieur Le Président,

A l'occasion de votre dernier Comité de Groupe les Organisations Syndicales représentatives du Groupe SAFRAN vous font part de leur mécontentement concernant la rupture brutale des niveaux de proposition salariale dans le cadre du volet salarial des NOE 2015 dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

L'ensemble des Organisations représentatives du Groupe SAFRAN dénoncent cette attitude et cette rupture incompréhensible des niveaux d'augmentation salariale en regard des années précédentes ainsi que les politiques salariales dans les entreprises du GIFAS. Ces niveaux de proposition sont inacceptables et engendreront chez l'ensemble des salariés colère, incompréhension et/ou démotivation, attitudes de nature à compromettre les échéances actuelles et à venir.

Nous notons qu'un complément de participation a été voté par le CA SAFRAN du 24 février au titre des résultats de 2014. Il permet de maintenir un certain équilibre entre les dividendes versés aux actionnaires et la redistribution vers les salariés. De fait, il est lié aux résultats exceptionnels du groupe et ne peut en aucun cas se substituer ni être assimilé à des augmentations de salaire nécessaires au maintien du pouvoir d'achat ainsi qu'à l'évolution de carrière de l'ensemble des salariés du Groupe.

En conséquence nous vous demandons, en votre qualité de Président Directeur Général, de revoir le cadrage imposé aux sociétés pour l'amener à des niveaux beaucoup plus importants en adéquation avec l'excellente santé du groupe et de nature à motiver l'ensemble des salariés afin d'assurer les enjeux majeurs d'aujourd'hui et de demain.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur Le Président Directeur Général, l'assurance de notre haute considération.

Les Coordinateurs Syndicaux du Groupe SAFRAN CFTD – CGT – CFE/CGC et CGT/FO